

Procès-verbal de la 39<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 10 mai 2016, de 19 h 08 à 22 h 05, à l'école les Éclaireurs, 160 Eco Terra, Fredericton

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Madame Sara Abdessamie  
Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Monsieur Gérard McKen, président  
Monsieur Luc Richard  
Madame Pamela Robichaud  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers  
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines  
Monsieur Steve Lapierre, directeur des affaires publiques et relations avec la clientèle  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Monsieur Marc LeBlanc  
Madame Monique Poirier  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage  
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance

## **Présentation – Projet entrepreneurial PEVOM8 (Centre scolaire Samuel-de-Champlain)**

Le Projet entrepreneurial PEVOM8 est un projet développé en collaboration avec les enseignantes et les enseignants de la 8<sup>e</sup> année, les élèves et leurs parents dans le but de développer l'autonomie et le leadership des élèves et d'accroître leur motivation face à leur apprentissage. Le projet vise également à préparer les élèves au marché du travail en leur permettant d'acquérir les compétences essentielles pour les emplois du 21<sup>e</sup> siècle. Des levées de fonds, faites dans le cadre de ce projet, ont permis aux élèves d'amasser suffisamment d'argent pour faire un voyage éducatif à Montréal.

Les élèves suivants du Centre scolaire Samuel-de-Champlain, accompagnés de leur enseignant, Monsieur Éric Levesque, ont fait la présentation : Nicholas Connors, Alistair Garin-Nichol, Rylee Côté et Olivier Griffin.

Le président a remercié Nicholas, Alistair, Rylee, Olivier et Monsieur Éric pour leur présentation.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il souhaite également la bienvenue à Madame Sylvie Dallaire à titre de nouvelle directrice des ressources humaines, alors que Monsieur David Després occupe maintenant le poste de directeur des services administratifs et financiers.

### **2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES**

Le président informe les membres que Madame Monique Poirier et Monsieur Marc LeBlanc ont motivé leur absence.

Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion. Les points suivants seront ajoutés :

- 9.6 Représentation du CED aux cérémonies de collation des diplômes
- 10.4 Enveloppe égalitaire – suivi de la demande de l'AEFNB

**2016-05-10 – CED – DSF-S – 337**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Roger Martin, Réal Allain)**

### **Unanimité**

Présentation : Projet entrepreneurial PEVOM8

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal (12 avril 2016)
5. Questions découlant du procès-verbal (12 avril 2016)
6. Point d'information

- 6.1 Matière pédagogique : PSI (prestation des services intégrés)
- 7. Participation publique
- Pause
- 8. Politiques
  - 8.1 Méthode de gouverne
    - a) Politique 1.8 – Réunions du Conseil
    - b) Adoption du budget de la gouverne (2016-2017)
    - c) Processus de nomination – école de St-Louis
    - d) Infrastructures – évaluation des projets de construction et mi-vie
    - e) Compilation des résultats d'évaluation des rapports de vérification présentés au Conseil durant l'année
- 9. Points d'information de la présidence
  - 9.1 AGA du CED
  - 9.2 Suivi au Forum sur l'éducation
  - 9.3 Plan de la PALC
  - 9.4 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité
  - 9.5 Prix de reconnaissance 2016 – FCENB
  - 9.6 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)
  - 9.7 Représentation du CED aux cérémonies de collation des diplômes (*ajout*)
- 10. Points d'information de la direction générale
  - 10.1 Rapport financier – DSF-S
  - 10.2 Rapport financier – CED
  - 10.3 Plan de transition – St-Paul
  - 10.4 Enveloppe égalitaire – suivi de la demande de l'AEFNB (*ajout*)
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Le conseiller Martin indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question des discussions en lien avec le point 9.5 (Prix de reconnaissance 2016 – FCENB).

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (12 avril 2016)**

**2016-05-10 – CED – DSF-S – 338**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 38<sup>e</sup> réunion ordinaire du CED tel qu'il a été présenté. (Michel Côté, Willy Wilondja)**

**Unanimité (abstentions : 2)**

### **5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (12 avril 2016)**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 38<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

39<sup>e</sup> assemblée ordinaire

Le 10 mai 2016

---

- a) 5.1a) – Comparaison des programmes – secteurs francophone/anglophone – demande de présentation pédagogique : lors la dernière réunion, le président avait indiqué qu'il apporterait ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion des présidences pour leur demander d'en discuter avec leur CED respectif pour ensuite déterminer si ce dossier doit être confié à la FCENB.
- b) 5.1c) Services communs – système de paie : une lettre a été reçue du directeur général de Services Nouveau-Brunswick au sujet du respect des principes de la dualité linguistique en lien avec ce projet.
- c) 9.1 – École de Dieppe : l'annonce du terrain a été faite le 27 avril dernier. L'école sera située sur le boulevard Dieppe à l'intersection du chemin Melanson.
- d) 7 – Participation publique : les documents qui avaient été assemblés et remis aux membres du CED dans le cadre de l'étude de viabilité de l'école Saint-Paul ont été remis à la présidente du CPAE de cette école.
- e) 8.1b) - Planification des installations scolaires : la liste des projets de réparations en immobilisation 2017-2018 a été envoyée au ministre. La planification des installations scolaires 2017-2018 (incluant les priorités des projets « mi-vie ») a été envoyée au ministre.

En ce qui a trait à la demande de la Ville de Quispamsis, la lettre sera envoyée sous peu. De plus, le directeur des services administratifs et financiers a vérifié si une clôture serait installée entre la piste et le terrain de l'école – l'installation d'une clôture n'est pas prévue dans le projet.

- f) 8.1c) - Processus de nomination – école de Rogersville : les CPAE des écoles W.-F.-Boisvert et Secondaire Assomption ont été invités à nommer une ou un représentant de la communauté au comité. Le Ministère a également été invité à nommer une ou un représentant.
- g) 8.2a) – Rapport de vérification de la Politique 3.13 : un membre avait demandé à savoir la raison pour laquelle il n'y avait pas de représentant du DSF-S au CA du CAFI. Le CAFI fait une rotation des organismes qui siègent au CA. Monsieur Zniber a fait une demande auprès d'un membre du CA actuel afin que le DSF-S siège au CA. Il attend une réponse.
- h) 9.1 – Élève-conseiller (2016-2017) : la candidature de Madame Olivia Bizimungu a été envoyée au ministre.
- i) 9.4 – Prix Jean-Robert-Gauthier 2016 (FNCSF) : la candidature de Monsieur Cyrille Sippley a été envoyée à la FNCSF le 26 avril dernier.
- j) Divers : le président informe les membres qu'il y avait une erreur dans le procès-verbal de la 37<sup>e</sup> réunion, au point 9.5 – Budget d'infrastructures. Cette erreur a été corrigée dans le procès-verbal. Voici la correction : ~~une nouvelle école pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année dans le secteur nord~~ de Moncton afin de tenir compte des prévisions de croissance future dans cette région.

## **6. Point d'information**

### **6.1 Matière pédagogique : PSI (prestation des services intégrés)**

Madame Stéphanie Melanson, agente pédagogique, a fait une présentation au sujet de la prestation des services intégrés. Ces services visent à mieux répondre aux besoins de certains élèves en partageant les données de leurs dossiers provenant de quatre ministères c'est à dire de la Justice, du Développement social, de la Santé et de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Depuis quelques années, cette structure était pilotée dans deux districts de la province. Au secteur francophone, il s'agissait du DSF-NE. Il est maintenant temps de faire sa mise en œuvre au niveau provincial.

Le président a remercié Madame Stéphanie Melanson pour sa présentation.

## **7. Participation publique**

Il n'y a pas eu de questions du public.

## **8. Politiques**

### **8.1 Méthode de gouverne**

#### **a) Politique 1.8 – Réunions du Conseil**

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 4 mai. En raison du manque de temps, il n'a pu réviser la politique 1.8. Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **b) Adoption du budget de la gouverne**

Tel qu'il est énoncé dans la politique 1.9, le Conseil déterminera le budget du cout de la gouverne pour la prochaine année durant le mois de mai.

Les membres ont passé en revue la liste des événements annuels auxquels le Conseil envoie des participants. Il a été suggéré d'ajouter à cette liste le Sommet sur l'éducation. Le président a mentionné qu'on allait en prendre note pour l'instant. Certains membres sont d'avis que la liste devrait seulement contenir les événements où le Conseil devrait être représenté.

Les coûts de déplacement pour chaque événement ne seront pas indiqués puisque que ce sont des estimés. On demande d'ajouter la participation de 2 membres au congrès et à l'AGA de la FNCSF. Le Conseil enverrait donc 5 membres.

À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

**2016-05-10 – CED – DSF-S - 339**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'ajouter la participation de 2 autres membres au congrès et à l'AGA de la FNCSF et d'adopter la liste des événements**

**annuels auxquels le Conseil envoie des représentants pour l'année 2016-2017 telle quelle. (Réal Allain, Pamela Robichaud)**

**Majorité (contre : 2)**

Le président indique que le nouveau Conseil pourra réviser cette liste avant mai 2017 s'il le désire.

La version révisée du budget sera placée en annexe de la Politique 1.9 qui sera placée sur le site Web.

**c) Processus de nomination – école de St-Louis**

Les membres ont passé en revue le contenu de la lettre du comité de dénomination de l'école de St-Louis dans laquelle un nom a été suggéré. À noter que le comité était composé de : Madame Danielle Dugas, mairesse de St-Louis, Monsieur Gérard McKen, représentant le CED, Monsieur Gary Fontaine, représentant le DSF-S et Monsieur Carol Bernard, représentant le MEDPE.

**2016-05-10 – CED – DSF-S - 340**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la recommandation du comité de dénomination. (Michel Côté, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

Le nom sera envoyé au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Les lettres à l'appui y seront également annexées.

**d) Infrastructures – évaluation des projets de construction et mi-vie**

Suite à une discussion avec le ministre au sujet des évaluations des projets de construction et des projets mi-vie, et dans un effort d'amélioration continue, le personnel propose une planification à long terme en lien avec les projets de construction et les projets mi-vie à venir dans les prochaines années. Ainsi, il serait préférable d'anticiper les mesures à prendre en élargissant cette évaluation aux projets à venir et ce, afin d'avoir un aperçu global au chapitre des infrastructures scolaires.

La liste suivante a été proposée au Conseil pour approbation :

- École Carrefour-Beausoleil : possibilité d'agrandissement (hausse d'inscriptions prévues)
- Région de Saint-Jean : possibilité d'une nouvelle école selon analyse des inscriptions
- École Amirault : rénovations majeures – ajouts de locaux et stationnement
- École Saint-Henri : remise à neuf (âge de l'édifice)

Ajout projet mi-vie

- École Sainte-Anne : projet mi-vie (3<sup>e</sup> priorité)

**2016-05-10 – CED – DSF-S - 341**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la liste (planification à long terme) telle qu'elle a été présentée. (Réal Allain, Gilles Cormier)**

### **Unanimité**

Une lettre sera envoyée au Ministère.

#### **e) Compilation des résultats d'évaluation des rapports de vérification présentés au Conseil durant l'année**

Selon la politique 1.6, point 1.6.7.2 a 3), le comité de la gouvernance et des politiques du Conseil a pour mandat de compiler les résultats d'évaluation des rapports de vérification présentés au Conseil durant l'année, d'analyser les tendances qui en découlent et de présenter un rapport au Conseil à la réunion de mai de chaque année.

Le président enverra les extraits des procès-verbaux en lien avec les rapports de vérification présentés aux CED par la directrice générale et il convoquera les membres à une réunion à huis clos pour discuter de l'évaluation de la direction générale.

## **9. Points d'information de la présidence**

### **9.1 AGA du CED**

Le comité, composé de Messieurs Marc LeBlanc, Gilles Cormier, Luc Richard et Madame Monique Boudreau, s'est réuni le 27 avril dernier.

Voici ce que le comité suggère comme nouveau format :

1. Changement de nom : Célébration, Bilan, Fête, etc. du CED du DSF-S
2. Cette fête aurait lieu au mois de mai ou juin dans une communauté d'écoles. L'invitation serait lancée en début d'année scolaire et on alternerait de communauté d'écoles chaque année. L'évènement pourrait même être greffé à une célébration déjà existante.
3. Un budget serait accordé pour organiser l'évènement
4. Un format serait aussi proposé. À titre d'exemple :
  - Accueil et visite de kiosques
  - Présentation du rapport annuel du CED
  - Spectacle culturel
  - Remise de prix ou de certificats de reconnaissance

Les membres sont d'accord avec la suggestion du comité. Ils suggèrent également de confier la mise en œuvre de ce format au nouveau Conseil (mise sur pied d'un comité organisateur). Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du CED (septembre 2016).

L'invitation sera lancée en début d'année scolaire (septembre 2016) auprès d'une communauté d'école.

## **9.2 Suivi au Forum sur l'éducation**

Ce point a été placé à l'ordre du jour à titre de renseignement.

## **9.3 Plan de la PALC**

Le Plan d'action 2016-2019 visant la mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) au sein du CED – DSF-S a été remis au président du CED. La Politique d'aménagement linguistique et culturel constitue un engagement collectif vers un véritable projet de société répondant aux multiples défis liés à la situation minoritaire de la langue et de la culture au Nouveau-Brunswick. Le Conseil d'éducation du DSF-S a un rôle important à y jouer afin de bâtir une société acadienne et francophone fière de ses origines tout en contribuant pleinement à la croissance et à la prospérité au sein de sa communauté. Ce plan sera présenté au nouveau Conseil et pourra être intégré au plan de travail du Conseil à chaque année.

## **9.4 Politique 409 – révision du processus des études de viabilité**

La création d'un comité afin d'étudier le processus des études de viabilité fut proposée et acceptée lors du dernier Forum sur l'éducation. Le Conseil est d'accord qu'un bilan et une réflexion s'imposent à la fin de cet exercice. En effet, le temps est propice afin de prendre un recul dans le but de viser l'amélioration du processus et également maintenir un dialogue sain avec toutes les communautés scolaires. Les présidences des CED et les directions générales siègeront au comité.

Les membres demandent s'il y aurait lieu d'effectuer un sondage auprès de la communauté afin de recevoir des commentaires et de demander à la firme NuFocus de le faire.

### **2016-05-10 – CED – DSF-S - 342**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de lui demander s'il accepte de financer l'embauche de la firme NuFocus afin qu'elle puisse effectuer une évaluation du processus des études de viabilité auprès de la communauté. (Michel Côté, Gilles Cormier)**

### **Unanimité**

Les membres du CED seront également consultés en lien avec ce processus (points positifs, améliorations souhaitées et pistes de solutions). Cette consultation se fera par « *Survey Monkey* ». La compilation des commentaires sera remise aux membres lors de la prochaine réunion.

## **9.5 Prix de reconnaissance 2016 - FCENB**

Le conseiller Martin, étant en conflit d'intérêts, quitte la salle.

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick décerne chaque année, lors de son congrès annuel, le Prix de reconnaissance de la FCENB à un conseiller ou une conseillère d'éducation pour son apport remarquable dans les domaines de l'éducation en français en milieu minoritaire et de la démocratie scolaire. L'échéancier pour soumettre une candidature est le 24 juin.



**2016-05-10 – CED – DSF-S - 343**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil soumette la candidature de Monsieur Gilles Bourque pour le Prix de reconnaissance 2016 de la FCENB. (Willy Wilondja, Pamela Robichaud)**

**Unanimité**

La candidature de Monsieur Bourque sera envoyée à la FCENB.

Le conseiller Martin revient à la table du Conseil.

**9.6 Cérémonie d'assermentation (CED – mandat 2016-2020)**

Il est important d'organiser une réunion inaugurale pour les membres du nouveau CED (mandat 2016-2020) le plus tôt possible en juillet 2016 afin d'éviter un vide juridique dans la structure organisationnelle. Un projet d'ordre du jour a été déposé à l'assemblée pour la tenue de cette cérémonie. Un sondage « *doodle* » sera envoyé aux membres afin de leur proposer quelques dates.

Le Conseil souhaite combler le poste vacant au sous-district 5.

**2016-05-10 – CED – DSF-S - 344**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le processus pour combler le poste vacant au sous-district 5 soit entamé dans les meilleurs délais. (Réal Allain, Michel Côté)**

**Unanimité**

**9.7 Représentation du CED aux cérémonies de collation des diplômes**

Les membres ont été invités à signaler leur disponibilité dans les meilleurs délais.

**10. Points d'information de la direction générale**

**10.1 Rapport financier – DSF-S**

La directrice générale informe les membres du Conseil qu'il y a un léger surplus au budget 2015-2016. Des suggestions, quant à la distribution de ce dernier, seront présentées au Conseil lors de la prochaine réunion pour approbation.

**10.2 Rapport financier – CED**

Ce point a été placé à l'ordre du jour à titre de renseignement.

### **10.3 Plan de transition – St-Paul**

Suite à la lettre du ministre annonçant la fermeture de l'école Saint-Paul, les responsables du district scolaire travaillent intensément à un plan de transition visant l'accueil et le bien-être des élèves dans leur nouvelle école. Ainsi, des visites d'accueil, des sessions d'information et également des rencontres avec les parents font partie de ce processus.

### **10.4 Enveloppe égalitaire – suivi de la demande de l'AEFNB**

**2016-05-10 – CED – DSF-S - 345**

**Sur une proposition dûment appuyée :**

**ATTENDU QUE le CÉDF-S est une partie nommée dans l'instance judiciaire impliquant les codemandeurs Association des Enseignantes et des Enseignants Francophones du Nouveau-Brunswick (« l'AEFNB »), Chantal Varin, District Scolaire Francophone Sud (sic. devrait plutôt être le « Conseil d'éducation du District scolaire francophone-Sud ») l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (« l'AFPNB ») et la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (« la FJFNB ») à l'encontre de la Province du Nouveau-Brunswick dans la poursuite visant « l'enveloppe égalitaire » sous le numéro d'instance MC-587-2015 (ci-après « la poursuite »);**

**ATTENDU QUE l'AEFNB a retenu les services du cabinet d'avocats de Caza Saikaley s.r.l. (les « avocats de la poursuite ») d'engager la poursuite et que l'AEFNB s'est vraisemblablement engagée auprès des avocats de la poursuite de défrayer tous les frais juridiques encourus dans le litige sans contribution financière exigée de la part des autres codemandeurs, dont le CÉDF-S;**

**ATTENDU QUE l'AEFNB a remis diverses versions d'une entente de collaboration, sous forme de lettre dont la plus récente en date du 20 avril 2016 (ci-après « l'entente de collaboration »), aux termes de laquelle l'AEFNB impose certaines conditions au CÉDF-S relativement à toute communication ou négociation que ce dernier pourrait engager auprès de la Province ou du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite Enfance (le « Ministre ») relativement à l'obtention de fonds supplémentaires pour renflouer l'enveloppe égalitaire;**

**ATTENDU QUE le CÉDF-S a pris connaissance des termes et des conditions contenus dans ladite entente de collaboration précitée et que le CÉDF-S préfère ne pas s'engager à limiter ou restreindre ses pouvoirs et ses obligations de gestion scolaire pour le système scolaire francophone, particulièrement en ce qui a trait à explorer toute avenue possible pour renflouer l'enveloppe égalitaire dont le CÉDF-S ainsi que les deux autres CÉD francophones de la province seraient vraisemblablement les gestionnaires et fiduciaires éventuels;**

**ATTENDU QUE le CÉDF-S est le seul CÉD qui est nommé comme une partie à l'instance dans la poursuite, mais que le CÉDF-S ne veut pas nuire à la poursuite, surtout qu'il s'agit d'un outil de pression possible pour assurer que l'enveloppe égalitaire sera correctement nanti de fonds suffisants pour rencontrer les opinions des experts qui se sont penchés sur la question, dont le commissaires Gino LeBlanc et l'économiste Pierre-Marcel Desjardins;**

**ATTENDU QUE** le CÉDF-S a reçu les conseils indépendants d'un avocat autre que ceux qui ont la charge de la poursuite (à savoir les avocats de la poursuite) en ce qui a trait à la portée de l'entente de collaboration; que les conseils indépendants ont confirmé l'obligation déontologique impartie auprès des avocats de toujours veiller à trouver un règlement équitable et raisonnable à tout litige plutôt que d'engager ou de poursuivre une procédure judiciaire (comme la poursuite susdite); et que les conseils indépendants ont aussi expliquer l'obligation d'un avocat de ne pas pouvoir transiger ou négocier directement avec une partie représentée par un autre avocat, aux termes du *Code de déontologie professionnelle* du Barreau du Nouveau-Brunswick;

**QU'IL SOIT résolu** que le CÉDF-S n'entérine pas l'entente de collaboration dans sa forme actuelle avec l'AEFNB;

**QU'IL SOIT résolu** que bien que le CÉDF-S demeure une partie à l'instance judiciaire dans le cadre de la poursuite, le CÉDF-S explore et envisage toutes les autres avenues extrajudiciaires possibles pour trouver des moyens de renflouer l'enveloppe égalitaire et possiblement trouver un terrain d'entente entre les autres CÉD francophones et la Province, telle que représentée par le Ministre;

**QU'EN conséquence** de la résolution précitée, si le Ministre refuse d'engager des discussions directement entre les parties en l'absence d'avocats pour les raisons déontologiques précitées, que le CÉDF-S pourra mandater un avocat indépendant de la poursuite susdite pour aviser le Ministre de ses intentions d'entretenir toute solution proposée par le Ministre visant notamment à renflouer l'enveloppe égalitaire et servant à confirmer auprès du Ministre que les discussions hors cour peuvent avoir lieu directement entre le Ministre et le CÉDF-S; mais si le Ministre insiste toujours à la présence d'avocats durant les discussions hors cour entre la Province et le CÉDF-S ainsi que les autres CÉD francophones, que le CÉDF-S puisse mandater un avocat indépendant de la poursuite pour agir pour son compte et celui des autres CÉD francophones dans le cadre des discussions sans recours en droit et sous toute réserve visant à trouver des solutions possibles pour veiller à renflouer l'enveloppe égalitaire.

**(Michel Côté, Gilles Cormier)**

**Unanimité**

Une lettre sera envoyée à l'AEFNB.

Le président informe les membres que les deux autres CED francophones seront informés de cette démarche.

## **11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 14 juin 2016 à l'école Père Edgar-T.-LeBlanc, Grand-Barachois.

**12. Levée de la séance**

22 h 05

---

Gérard McKen  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire